



Je soussigné(e), Madame / Monsieur domicilié(e) à CP : Commune : Adresse électronique : @ Tél fixe : Tél portable : (pour être joint en cas de suspension de l'autorisation de tir)
Le cas échéant, au nom du GP / GAEC / EARL (ne pas renseigner si demande en nom propre) : Adresse du siège si différente du domicile :
demande une autorisation de tirs de défense simple des troupeaux pâturant (mentionner tous les sites) : • sur la (les) commune(s) de : • au(x) lieu(x)-dit(s) : • éventuellement, sur l'unité pastorale :
Des pâturages concernés sont situés en cœur du Parc national des Cévennes : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Le troupeau bénéficie ou fait l'objet d'une demande de financement pour des mesures de protection (les mesures seront détaillées au verso) : <input type="checkbox"/> Chien(s) de protection <input type="checkbox"/> Parc(s) de regroupement électrifié(s) <input type="checkbox"/> Parc(s) de pâturage électrifié(s) <input type="checkbox"/> Surveillance/gardiennage renforcé <input type="checkbox"/> Autres mesures de protection hors dossier de subvention PAC (ex : nuits en bergerie).....

Formulaire à retourner complété et signé à :
DDT de la Lozère / Service Biodiversité Eau Forêt
Unité biodiversité
BP 132 – 4, avenue de la gare 48005 Mende CEDEX
OU : ddt-bief-bio@lozere.gouv.fr

Fait à, le
Signature :

L'autorisation demandée ci-dessus :

- est attribuée nominativement à l'éleveur ou au berger, qu'il soit ou non titulaire d'un permis de chasser ;
- peut être mise en œuvre avec toute arme de catégorie C, mentionnée dans l'article R.311-2 du code de la sécurité intérieure, dans le strict respect des conditions de sécurité et du droit de propriété ;

L'éleveur peut déléguer le tir de défense simple à une ou plusieurs personne(s) de son choix sous réserve qu'elle(s) soi(en)t **titulaire(s) d'un permis de chasser valable pour l'année en cours** (du 1^{er} juillet de l'année *n* au 30 juin de l'année *n* + 1)
Le tir de défense simple ne peut être mis en œuvre que **par une seule personne à la fois** pour chacun des lots d'animaux distants constitutifs du troupeau, sur les pâturages et les parcours mis en valeur par le bénéficiaire de l'autorisation et à **proximité immédiate du troupeau ou du lot concerné**.

CADRE RÉSERVÉ À LA DDT	
ANALYSE DE LA DDT DE LA LOZÈRE : <input type="checkbox"/> Troupeau déjà protégé ou en cours <input type="checkbox"/> Troupeau protégeable mais non protégé <input type="checkbox"/> Troupeau non protégeable	Le Signature :

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION ET DES MOYENS DE PROTECTION MIS EN PLACE

DONNÉES SUR L'EXPLOITATION :

Production : Ovins lait Effectif total :
 Ovins viande Effectif total :
 Bovins Effectif total :
 Caprins Effectif total :
 Équins Effectif total :
 Autres : Effectif total :

Surface totale : Surface pâturée :

Nombre de lots d'animaux : Nombre de zones/parcs de pâturage :

Mode de conduite : gardiennage parcs clôturés couchages autre (préciser)

Éléments sur la distance entre bergerie et pâturages (présence éventuelle de bâtiment relais) :

Caractéristiques des pâturages : boisement à proximité parcelles boisées embroussaillage important falaises proches autres (préciser).....

MESURES DE PROTECTION : cocher la/les case(s) correspondante(s)

• chien(s) de protection :

présent(s) sur l'exploitation : nombre : depuis le..... (acquis dans le cadre de la mesure 7.6.1 du PDR Languedoc-Roussillon - autre)

demande de subvention en cours pour l'achat de chien(s) ;

Observations :

• gardiennage renforcé / surveillance renforcée :

- en place : effectué(e) par un salarié un prestataire de service - l'éleveur-berger (nombre de visites quotidiennes :

- demande de subvention en cours dans le cadre de la mesure 7.6.1 du PDR Languedoc-Roussillon ;

Observations :

• parc(s) de regroupement mobile(s) ou fixe(s), électrifié(s), utilisé(s) pour le regroupement nocturne quotidien :

- en place depuis le..... (acquis dans le cadre de la mesure 7.6.1 du PDR Languedoc-Roussillon - autre) ;

- demande de subvention en cours ;

Observations :

• parc(s) de pâturage électrifié(s) : en place de façon permanente sur la période mobile

- en place depuis le..... (acquis dans le cadre de la mesure 7.6.1 du PDR Languedoc-Roussillon - autre) ;

demande de subvention en cours ;

Observations :

• analyse de vulnérabilité dans le cadre de la mesure 7.6.1 du PDR Languedoc-Roussillon :

- réalisée le..... ;

- demande de subvention en cours ;

Observations :

• regroupement quotidien du troupeau en bergerie : période du..... au.....

• autre (préciser)

.....

.....

.....

LE TROUPEAU EST ESTIMÉ NON PROTÉGÉABLE EN RAISON DE :

.....

.....

.....

.....